

2025

Secteur 25

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Boisés *Cèdres *Cyprés *Érables *Hêtres *Mélèzes *place J.E. Rivest
Pommiers * Pruniers * Sapins * Saules
boulevard Quévillon* Principale Nord * Principale Ouest

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

ENCOMBRANTS - Le 16 janvier 2025 et ensuite, le 1^{er} jeudi de chaque mois.

Afin de prévoir une collecte, vous devez contacter le Service des travaux publics au plus tard le mercredi précédent. Les encombrants peuvent être disposés sur votre propriété, en bordure de rue à compter de 18h la veille.

■ Déchets ■ Matières recyclables □ Encombrants

AIDE-MÉMOIRE

BAC AUTORISÉ ET CONSIGNES

Bac roulant de couleur verte (ordures) et bleue (matières recyclables) avec couvercle et d'une capacité de 360 litres. Tout bac autorisé doit être fourni par le propriétaire des lieux.

- Les bacs roulants doivent être placés en bordure de rue, sur votre terrain privé en prévoyant un dégagement d'environ 2 pieds (60 cm) autour du bac. Les poignées et les roues doivent faire face à votre résidence.
- Vous devez disposer votre bac en bordure de rue, au plus tôt douze 12 heures avant le moment prévu de la collecte et le bac vide doit être retiré au plus tard 12 heures après la collecte.

Si un bac est brisé lors d'une collecte, informez le Service des travaux publics en précisant le type de bac, la description du bris, votre nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre.

DISPOSITIONS AU DÉPOTOIR (Lieu d'enfouissement en tranchée LEET)

Lors de vos déplacements au dépotoir, nous vous demandons d'attacher et/ou de couvrir votre chargement, afin d'éviter que des débris soient projetés sur la Route 113 ainsi que sur les rues municipales.

MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES

Quoi mettre,
ou ne pas mettre,
dans le bac de
récupération?

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- × Pile
- × Seringue
- × Boyau d'arrosage
- × Chaise de jardin
- × Jouet
- × Casserole
- × Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA

